



CREPA Bretagne

Centre de REssources Professionnelles
en Architecture

Suivi de chantier - OPC

DATE : les 4 et 5 février 2010

Lieu : Maison des Associations à Rennes

HORAIRES : de 9h à 17h30 soit 14 h de formation

Nb de places : 15

TARIFS* :

Adhérents CREPA : 560 € HT soit 669.76 € TTC

Non adhérents* : 600 € HT soit 717.60 € TTC

Tarif par personne, repas inclus.

Adhésion fixée à 40 € pour 2010 (Joindre un chèque séparé)

Enjeux professionnels et objectifs :

Cette formation est destinée à apporter aux professionnels des outils et méthodes pour l'organisation des rendez-vous de chantier et la structuration des données.

Méthode :

Exposé théorique en alternance avec des exercices et scénarii de chantiers.

Programme :

Judi 4 février

*** Balayage des différents points à gérer sur un chantier (2h).**

Listing des différents intervenants côtoyés pendant la phase chantier.

Fonctions des ces intervenants et rôle du Maître d'œuvre par rapport à eux.

Limite entre les missions Visa / DECT / AOR / OPC.

*** Mission suivi de chantier M.Œuvre (5h).**

Préparation de chantier

- ▣ Liste des documents.
- ▣ Visas.
- ▣ Suivi des visas.

Réunion de chantier

- ▣ L'organiser.
- ▣ Structurer son compte rendu de chantier.
- ▣ Diffusion des documents (dossier polychromie / courriers / fax / LR-AR).

Suivi de chantier financier

- ▣ Ordres de service (type / fonction / suivi)
- ▣ Etat d'acompte (rubriques types / gestion des pénalités)
- ▣ Fiches de travaux modificatifs et suivi.

Suivi fin de chantier

- ▣ Opérations Préalables à la réception (PV / levée de réserves).
- ▣ Dossier des Ouvrages exécutés.
- ▣ Décomptes finaux / mémoire en réclamation / Parfait achèvement.

Vendredi 5 février

*** Mission suivi de chantier OPC (3h).**

Préparation de chantier

- ▣ Etablissement du calendrier d'exécution (consignes générales et cas concret)
- ▣ Fiches de tâches TCE
- ▣ Etablissement du calendrier d'exécution détaillé.

Suivi de chantier

- ▣ Pointage / avancement / rédaction CR Chantier (OPC).
- ▣ Pointages / relances / recalages planning.
- ▣ Rapports des retards / applications des pénalités de retards d'exécution.

*** Principe Exploitation et rédaction du CCAP (2h).**

CCAP marché publics
CCAP marché privés

*** Utilisation de l'outil tableur - astuces-fonctionnalités de base (2h).**

- ▣ Généralités
- ▣ Fonction mise en page.
- ▣ Fonction formule de calcul / liaison de cellule entre plusieurs fichiers.
- ▣ Fonction trier.

Réalisation d'un tableau type suivi listing réserves / transmission de documents d'exécution.



MAISON DES ASSOCIATIONS

6, cours des Alliés
35000 RENNES

→ ACCES

Méto : Station Charles de Gaulle

Bus : Lignes N° 1, 3, 54, 55, 56

arrêt Charles de Gaulle/Colombier

Parking : Charles de Gaulle et Colombier



CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

- *Le stage fera l'objet d'une convention de formation qui sera envoyée avant le début du stage.*
- *Il peut être pris en charge, sous réserve d'acceptation de votre dossier de demande préalable de prise en charge, par votre organisme collecteur (FIF-PL, OPCA-PL ou autre).*
- *Le CREPA Bretagne n'accepte pas de subrogations de gestion et de paiement.*
- *L'inscription est définitive, uniquement si elle est accompagnée du règlement TTC.*
- *Annulation du stage par le CREPA Bretagne faute d'un nombre suffisant de participants : les stagiaires seront prévenus par email 5 jours avant la date prévue du stage. Le règlement, s'il a été effectué, sera restitué dans un délai de 7 jours après date prévue du stage.*
- *Annulation du stagiaire :*
 - *Plus de 7 jours avant la date prévue du stage : le CREPA restitue intégralement le règlement s'il a été effectué au préalable.*
 - *Moins de 7 jours avant la date prévue du stage (ou absence au stage) : une retenue de 40% sera effectuée sur le montant total HT du stage.*
- *Il est possible de remplacer le stagiaire qui ne peut pas venir par une autre personne en prévenant le CREPA Bretagne au moins 2 jours avant le début de la formation.*